



FEDERATION EUROPEENNE DE L'ACTIONNARIAT SALARIE

INVITATION

Nous avons le plaisir d'inviter votre entreprise à se joindre à un nouveau programme européen innovateur pour l'actionnariat salarié et la participation financière des travailleurs :

EOLE

European Programme for Employee Ownership Learning & Education

Programme Européen de Formation et d'Education à l'Actionnariat Salarié

Votre entreprise elle-même a été une pionnière des programmes internes de communication, d'information et de formation pour l'actionnariat salarié. Le programme européen EOLE vous permettra de faire connaître largement vos initiatives.

En vous associant au programme, vous aurez l'occasion de contribuer à la mise au point de standards européens en matière d'éducation et de formation pour l'actionnariat salarié.

Vous aurez aussi la possibilité de bénéficier de ces nouveaux standards et de toute l'information sur les meilleures pratiques des entreprises européennes.

Ce programme est coordonné par la FEAS – Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié, avec le soutien de la Commission Européenne. EOLE est le 8ème projet européen organisé par la FEAS avec le soutien de la Commission. Il s'inscrit dans les axes de la Stratégie de Lisbonne.

Vous avez la possibilité de participer au projet dans ses diverses phases:

- Recueil d'information sur les initiatives et les actions développées par votre entreprise.
- Database des programmes d'éducation et de formation et des experts.
- Développement d'une plate-forme Internet pour la diffusion des meilleures pratiques.
- Conférence internationale à Bruxelles en juin 2005 (deux journées).
- Publications et information sur les standards européens de formation et d'éducation.
- Participation au réseau international d'entreprises et d'experts pour les développements futurs du Programme EOLE.

Vous trouvez ci-joint l'information plus détaillée sur le projet et sur les possibilités qui vous sont offertes d'y prendre part. Nous vous invitons chaleureusement à répondre à cette invitation à l'aide du bulletin de contact joint à ce dossier.

Entre-temps, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations très distinguées.

Marc Mathieu
Secrétaire Général

Avec le soutien de
la Commission Européenne – Emploi & Affaires Sociales





FEDERATION EUROPEENNE DE L'ACTIONNARIAT SALARIE

INVITATION

Associez votre entreprise à un projet européen innovateur de formation et d'éducation :

EOLE

*European Programme for
Employee Ownership Learning & Education*
Programme Européen de Formation et d'Education pour l'Actionnariat Salarié

Projet coordonné par la FEAS
Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié

Avec le soutien de
la Commission Européenne – Emploi & Affaires Sociales



EOLE est le 8ème projet organisé par la FEAS avec le soutien de la CE

QUI EST LA FEAS?

Mission

La FEAS est la *Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié*.

Le but de la FEAS est de promouvoir le développement de l'actionnariat salarié en Europe. L'actionnariat salarié est un facteur de progrès et de productivité pour les entreprises, il améliore généralement les performances économiques et sociales, la qualité et le niveau de l'emploi.

La FEAS est l'organisation-coupole qui vise à fédérer les actionnaires salariés et toutes les personnes, les entreprises, les syndicats, les experts, les chercheurs ou autres intéressées à la promotion de l'actionnariat salarié et de la participation en Europe.

Structure

La FEAS est basée à Bruxelles, sous le statut d'association internationale sans but lucrative, et elle est reconnue par la Commission Européenne comme Organisation Européenne Représentative d'Entreprises.

Le Conseil d'Administration de la FEAS réunit des représentants d'organisations et d'entreprises de 14 pays, syndicats compris.

Elle groupe des organisations, des entreprises et des personnes dans tous les pays de l'Union Européenne.

Elle oeuvre en partenariat avec des organisations similaires dans toutes les autres régions du monde (aux USA, en Australie, en Asie, etc).

Membres et partenaires

- Pratiquement tous les organismes de promotion de l'actionnariat salarié, les associations et les fédérations d'actionnaires salariés des pays européens.
- Des entreprises européennes de tout premier plan telles que le Groupe Suez, Dexia, Euronext, PriceWaterhouseCoopers, France Telecom, Fortis, Mondragon Corporacion Cooperativa, ... aussi bien que des petites et moyennes entreprises.
- Des syndicats et des représentants d'organisations syndicales (CISL, CFTC, CGT, CGSLB, etc.)
- Des experts et des consultants spécialisés.
- Pratiquement tous les chercheurs et les centres universitaires qui travaillent sur le sujet.

OBJECTIFS DU PROJET EUROPEEN *EOLE*

Le but du projet est de jalonner le terrain qui permettra de fonder les initiatives des Etats, des entreprises, des universités et des partenaires sociaux, en matière d'éducation et de formation à l'actionnariat salarié et à la participation financière des travailleurs.

Un certain nombre d'entreprises ont déjà mis en place des programmes internes de communication, d'information et de formation pour l'actionnariat salarié. Le projet EOLE permettra de faire connaître ces initiatives d'entreprises. Celles-ci pourront ainsi participer à la mise au point de standards européens en matière d'éducation et de formation pour l'actionnariat salarié.

Le projet permettra de définir les lignes directrices pour le développement, l'organisation et le suivi de programmes d'éducation et de formation à l'actionnariat salarié pour de larges groupes de bénéficiaires.

Les principaux bénéficiaires visés par le projet sont les entreprises et les travailleurs, les dirigeants, les partenaires sociaux, les associations, les organismes d'éducation et de formation, et tous les acteurs intéressés.

UN PROJET INNOVATEUR

Le projet EOLE prévoit un ensemble de réalisations :

- Palier l'absence d'information et d'analyse sur les programmes et les initiatives d'éducation et de formation déjà existants ci et là, dans les différents pays de l'Union Européenne, au niveau des entreprises et des organismes de formation.
- Dresser un inventaire des programmes et des initiatives déjà existants au niveau national, en vue de définir des spécifications et des standards européens.
- Quoique des programmes d'éducation et de formation aient déjà été développés dans différents pays, la communication et les synergies sont encore à inventer.
- Le projet va permettre de jeter les bases de collaborations et d'échanges de bonnes pratiques en matière d'éducation et de formation à l'actionnariat salarié au plan européen.
- Ces réalisations vont faciliter la mise sur pieds d'un réseau européen structuré permettant d'organiser durablement les échanges d'information, l'analyse et la recherche en matière d'éducation et de formation à l'actionnariat salarié.

PRINCIPALES PHASES ET ACTIVITES

Comme entreprise, vous avez la possibilité de participer au projet dans ses différentes phases :

- Recueil d'information sur les initiatives et les actions développées par votre entreprise.
- Database des programmes d'éducation et de formation, des entreprises et des experts.
- Développement d'une plate-forme Internet pour la diffusion des meilleures pratiques en matière d'éducation et de formation à l'actionnariat salarié.
- Conférence internationale à Bruxelles en juin 2005 (deux journées), pour la présentation finale des résultats du projet et pour promouvoir l'information et la co-opération sur les initiatives européennes.
- Un *Espace Entreprises* sera ouvert dans le cadre de la conférence, pour permettre aux entreprises de venir présenter leurs initiatives et leurs pratiques.
- Publications et diffusion d'information sur les standards européens d'éducation et de formation, de façon à faciliter et à développer des programmes au niveau national.
- Participation au réseau international d'entreprises et d'experts pour les développements futurs du Programme EOLE.

VOTRE PARTICIPATION

Pour commencer vous pouvez faire connaître l'expérience et les initiatives de votre entreprise en matière de communication, d'information et de formation à l'actionnariat salarié et à la participation financière des travailleurs. Par là, vous avez une occasion exceptionnelle de pouvoir contribuer à la mise au point de standards européens dans ces matières.

En retour, vous aurez la possibilité de bénéficier de ces nouveaux standards, ainsi que de toute l'information sur les meilleures pratiques des entreprises européennes.

Tous matériaux et information concernant les initiatives de votre entreprise seront les bienvenus et ils contribueront au succès du projet européen EOLE.

En outre, en apportant votre soutien à la réalisation du projet:

- Votre entreprise pourra associer son nom à un projet européen novateur et ambitieux, soutenu par la Commission Européenne.
- Votre entreprise sera associée à l'ensemble de la communication sur EOLE, en tant que partenaire pour le succès de tout le programme.
- Votre entreprise bénéficiera d'un accès libre aux conférences et aux événements organisés par la FEAS pendant toute la durée du projet.
- Le logo de votre entreprise et un lien actif vous feront mettre en évidence sur le site Internet de la FEAS, comme un partenaire majeur pour le succès du projet EOLE.

VOTRE SOUTIEN AU PROJET EUROPEEN *EOLE*

Voici les possibilités de sponsoring institutionnel de la FEAS :

GOLD SPONSOR – 15.000 Euro

Le nom et le logo de votre entreprise sont associés à l'ensemble de la communication liée à EOLE, tant sur les supports papiers que les supports électroniques, mailing, publication, invitation, e-mailing, etc.

Votre entreprise est invitée à participer activement à la conférence internationale de Bruxelles en juin 2005 (deux journées).

Votre entreprise dispose d'un accès privilégié à l'*Espace Entreprises* ouvert dans le cadre de la conférence; cet espace vous permet d'organiser un atelier ou une présentation sur les pratiques de votre entreprise, en matière d'actionnariat salarié et de participation financière.

Accès gratuit à la conférence internationale EOLE, pour 5 personnes de votre choix.

Votre logo, assorti d'un texte d'accompagnement de votre choix, est mis en évidence sur le site de la FEAS www.efonline.org, le site de l'actionnariat salarié européen.

Promotion de vos services au sein du réseau international de la FEAS et accès au réseau d'experts coordonné par la FEAS (techniques de l'actionnariat salarié, information et formation, consultance, etc).

SILVER SPONSOR – 7.500 Euro

Le nom et le logo de votre entreprise sont associés à l'ensemble de la communication liée à EOLE, tant sur les supports papiers que les supports électroniques, mailing, publication, invitation, e-mailing, etc.

Accès gratuit à la conférence internationale EOLE, pour 3 personnes de votre choix.

Votre logo, assorti d'un texte d'accompagnement de votre choix, est mis en évidence sur le site de la FEAS www.efonline.org, le site de l'actionnariat salarié européen.

Promotion de vos services au sein du réseau international de la FEAS et accès au réseau d'experts coordonné par la FEAS (techniques de l'actionnariat salarié, information et formation, consultance, etc).

BRONZE SPONSOR – 2.500 Euro

Le nom et le logo de votre entreprise sont associés à l'ensemble de la communication liée à EOLE, tant sur les supports papiers que les supports électroniques, mailing, publication, invitation, e-mailing, etc.

Accès gratuit à la conférence internationale EOLE, pour une personne de votre choix.

Votre logo, assorti d'un texte d'accompagnement de votre choix, est mis en évidence sur le site de la FEAS www.efonline.org, le site de l'actionnariat salarié européen.

ADHESION A LA FEAS – votre cotisation de base est de 500 Euro

La FEAS est reconnue comme Organisation Européenne Représentative d'Entreprises, siégeant au sein du Comité de la Politique d'Entreprise de la Commission Européenne.

L'adhésion à la FEAS est la voie essentielle pour soutenir les actions de la FEAS et pour participer à ses activités et à ses décisions. L'adhésion à la FEAS est aussi l'atout maître de chaque entreprise pour le lobbying des institutions européennes en faveur de l'actionnariat salarié et de la participation financière des travailleurs.

EOLE

European Programme for
Employee Ownership Learning & Education
Programme Européen de Formation et d'Education à l'Actionariat Salarié

POUR PRENDRE CONTACT

Merci de compléter en lettres capitales d'imprimerie, de cocher les cases correspondant aux points qui vous intéressent, et de renvoyer à:

FEDERATION EUROPEENNE DE L'ACTIONNARIAT SALARIE (FEAS),
Marc Mathieu, Avenue Voltaire 135 - B-1030 Bruxelles
Fax : +32 (0)2 242 64 30 E-mail : marc.mathieu@pi.be

NOM ET ADRESSE :

Nom, Prénom
Société
Position
Adresse
Code postal Localité Pays.....
Tél Fax.....
E-mail

DEMANDE DE CONTACT AVEC LA FEAS SUR LES POINTS SUIVANTS :

Merci de cocher les points qui vous intéressent, à discuter avec un délégué de la FEAS :

LES ACTIVITES DU PROJET EOLE :

- Recueillir les informations sur les initiatives internes développées par votre entreprise.
- Database des programmes d'éducation et de formation et des experts.
- Plate-forme Internet pour l'éducation et la formation à l'actionariat salarié.
- Conférence internationale à Bruxelles en juin 2005 (deux journées).
- Espace Entreprises* dans le cadre de la conférence (présentation des initiatives et des plans de mon entreprise).
- Publications et diffusion d'information sur les standards européens de formation.
- Participation au réseau d'entreprises et d'experts pour les développements futurs du Programme Européen EOLE.

LE SPONSORING DU PROJET EOLE :

- Golden sponsor
- Silver sponsor
- Bronze sponsor

L'ADHESION A LA FEAS :

- Conditions d'adhésion comme membre de la FEAS

.....
(date)

.....
(signature)